



CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MIAMI

**PROCES-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULAIRE
EN FORMAT « ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER – BOURSES
SCOLAIRES »
ANNÉE 2018-2019
1^{ère} commission locale
MERCREDI 18 AVRIL 2018**

Composition

Participants :

Membres de droit avec voix délibérative :

M. Clément LECLERC, consul général, président du conseil consulaire
M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller consulaire, vice-président du conseil consulaire
M^{me} Nicole HIRSH, conseillère consulaire
M. Franck BONDRILLE, conseiller consulaire
M. Jacques BRION, conseiller consulaire

Représentés, absents ou excusés : néant.

Membres participants avec voix délibérative :

M^{me} Vanessa SELK, attachée de coopération et d'action culturelle
M. Pierre-Jean PICOT, comptable représentant l'école franco-américaine de Miami (EFAM)
M^{me} Virginie ASKINAZI, représentante du lycée franco-américain d'Hollywood (LFA)
M. Roger PARDO, représentant de l'Union des Français de l'étranger (UFE)

Représentés, absents ou excusés :

M. Antonio RODRIGUES, directeur du LFA, représenté par M^{me} Virginie ASKINAZI
M^{me} Claire FRANCOULON, représentante de l'association Français du monde-adfe à Miami
M^{me} Lena McLORIN-SALVANT, directrice de l'EFAM, représentée par Pierre-Jean PICOT

Experts sans voix délibérative :

M^{me} Geneviève ALIX, vice-présidente de l'association « Miami Accueil »
M^{me} Karine AUMONT, consule adjointe, chef de chancellerie au Consulat
M^{me} Pascale GARCIA, chargée des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat

Représentés, absents ou excusés :

M^{me} Anaïde GOVAERT, présidente du conseil d'administration du LFA
M^{me} Sophie BLACHET, présidente de l'association « Miami Accueil », représentée par
M^{me} Geneviève ALIX

Le conseil consulaire se réunit au Consulat à 14h00.

Mme Pascale GARCIA, agent en charge des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat, est proposée en tant que secrétaire de la réunion.

Le président du conseil consulaire rappelle la confidentialité des débats.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1) Récapitulatif de la campagne 2017/2018
- 2) Enveloppe de la campagne 2018/2019
- 3) Barèmes 2018/2019
- 4) Patrimoine
- 5) Demandes de bourses déposées pour l'année 2018/2019

1 – Récapitulatif de la campagne 2017/2018

Nombre de demandes de bourses : 25 (16 familles)
 Nombre de bourses accordées : 21
 Montants des dossiers recevables : 162 789.20 €, soit \$ 180 876.89
 Crédits accordés : 147 227.44 €, soit \$ 173 208.75
 (taux de chancellerie du 16 septembre 2016 : 0,90)

2 – Enveloppe de la campagne 2018/2019

Après examen conjoint par la DFAE et par l'AEFE des besoins exprimés par le poste de Miami et péréquation au niveau mondial (ventilation des crédits non consommés par certains postes sur les postes en dépassement d'enveloppe de référence), l'Agence a informé le Poste que le montant de l'enveloppe limitative allouée au titre des travaux de notre premier CCB 2018/2019 a été fixé à **130 000 euros, soit \$ 152 941,18.**

Les travaux de l'instance devront s'inscrire dans le strict respect de cette enveloppe.

3 – Barèmes 2018/2019

2.1 Points de charge :

En déduction :

- CHA Charges sociales (« social security », « medicare », assurance médicale)
- IMP Impôts sur le revenu uniquement
- PAD Pension alimentaire due

En avantage :

- LOF Logement gratuit mis à disposition par l'employeur, et désormais par une personne privée (membre de la famille, tiers)
- VOI Voiture de fonction
- PAR Pension alimentaire à recevoir
- IMM Revenus mobiliers / immobiliers bruts perçus
- NAT Avantages en nature

2.2 Frais de scolarité (Fs)

L'Agence a informé ce Poste des mesures de plafonnement des tarifs retenues pour la campagne 2018/2019. Les tarifs scolaires réels (S) des deux établissements étant inférieurs à 16 000 \$, leur revalorisation n'est pas plafonnée au taux d'inflation.

Ecole Franco-américaine de Miami (EFAM) :

	2017/2018	2018/2019
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	10 120	10 374
Elémentaire	10 705	10 984
Frais parascolaires		
Demi-pension (D)	895	920
Entretien (E)	450	465
1 ^{ère} Inscription (S1)	400	400
Inscription annuelle (SA)	665	685

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3^{ème}, etc...).

Lycée Franco-américain de Hollywood (LFA) :

	2017/2018	2018/2019
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	10 500 (11 550 PE2)	10 500 (11 550 PE2)
Elémentaire	12 075	12 075
Frais parascolaires		
Demi-pension (D)	1 080	1 080
Entretien (E) : PE	250 (350 PE2)	250 (350 PE2)
Elémentaire	350	350
Inscription annuelle (SA) : PE	200 (350 PE2)	200 (350 PE2)
élémentaire	450	450
1 ^{ère} Inscription (S1)	250	250

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3^{ème}, etc...).

2.2 Nombre de parts de la famille (P)

Il est déterminé de la manière suivante :

- Parent d'une famille biparentale : 1 part
- Parent d'une famille monoparentale : 1,5 part
- Enfant à charge : 0,5 part

Chaque enfant handicapé à charge bénéficie d'une demi-part supplémentaire.

Nb d'enfants	Famille Monoparentale	Famille Biparentale
1	2.00	2.50
2	2.50	3.00
3	3.00	3.50
4	3.50	4.00

2.3 Taux de chancellerie (Tx) :

Le taux de chancellerie du 16 septembre 2017, soit 0,85 euro / 1 dollar, est retenu pour le chiffrage de l'ensemble des propositions formulées au cours de la campagne 2018/2019.

2.4 Indice de parité de pouvoir d'achat (IPA):

Il s'élève à 95 pour Miami.

2.5 Taux d'inflation à Miami : 2,5 %

3 – Patrimoine :

- Patrimoine immobilier : valeur acquise > 250 000 euros (soit 294 118 dollars)
- Patrimoine mobilier : > 100 000 euros (soit 117 647 dollars).

4 – Demandes de bourse pour l'année 2018-2019

La commission a examiné les demandes de bourses au titre de l'année 2018/2019 par établissement, soit 13 demandes de renouvellement et 2 nouvelles demandes (une demande = 1 boursier) :

1 Lycée Franco-Américain, Hollywood (LFA)

1 demande de renouvellement.

2 Ecole Franco-Américaine, Miami (EFAM)

12 demandes de renouvellement et 2 nouvelles demandes.

Les dossiers et décisions individuelles feront conformément aux instructions l'objet d'un procès-verbal détaillé pour transmission à l'AEFE.

L'ordre du jour étant épuisé, le consul général, président du conseil consulaire :

demande aux membres du comité **de laisser** en salle de réunion les documents remis et les notes prises comportant des informations confidentielles sur la situation des familles

remercie les membres de leur participation à ce comité

et **lève** la séance à 15h15.

Clément LECLERC

Xavier CAPDEVIELLE

Franck BONDRILLE

Vanessa SELK

Virginie ASKINAZI

Nicole HIRSH

Jacques BRION

Pierre-Jean PICOT

Roger PARDO